

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 52

Artikel: Un télégramme
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

genre, M. Hamet, professeur d'apiculture au Luxembourg, adressa à chacune des personnes qui y avaient pris part un joli pot rempli d'excellent miel, et accompagné de la lettre suivante :

« Madame,

» Voué depuis très longtemps au soin des abeilles, il m'a été bien doux de voir mes chères travailleuses représentées d'une manière si brillante par les plus belles reines de la grâce et de la distinction. Puisque vous avez bien voulu vous transformer en abeille, permettez-moi de vous offrir un peu de miel au nom de celles dont vous avez été un instant la sœur. Les abeilles étant filles du ciel et figurant sur le manteau impérial, ont des droits à votre indulgence, même à votre bonté.

» Je suis, madame, etc. »

Ces dames ont répondu à M. Hamet :

« Les abeilles du quadrille des Tuileries ont été très sensibles à votre gracieuse attention ; elles ont vivement apprécié les produits de leurs sœurs du Luxembourg, ainsi que la courtoisie de l'interprète, et se réunissent pour vous offrir leurs remerciements, ainsi que l'expression de leur parfaite considération. »

Nos chevaux d'autrefois.

Sous le titre : IL Y A CENT ANS, M. Bièler a écrit, dans la *Chronique agricole* du canton de Vaud, un très intéressant article sur l'état actuel des animaux domestiques en Suisse, comparé à ce qu'il était à la fin du XVIII^e siècle et même au commencement du siècle actuel.

Nous y glanons les lignes suivantes :

« Au commencement du siècle, sans être un très grand seigneur, on s'accordait facilement des attelages de deux et même de quatre chevaux. Les écuries des châteaux de cette époque sont construites pour un nombre de chevaux qui nous semble impossible actuellement.

» Les familles riches habitaient presque toute l'année dans les châteaux des diverses parties du pays, et l'on allait en visite ou en soirée parfois à une grande distance de son domicile, grâce aux attelages assez nombreux. Les cochers se piquaient d'honneur pour conduire avec habileté sur des routes pas toujours bien régulières, et quand les attelages arrivaient grand trot dans les maisons de la rue de Bourg, à Lausanne, on ne ralentissait pas l'allure et on entraînait grand train dans les portes cochères dont la voie est assez étroite.

» Les chevaux vaudois d'autrefois, emmenés très jeunes dans les pays à avoine, y prospéraient beaucoup, prenant du garrot et du corps ; et ce qui faisait leur réputation, c'était surtout un bon caractère, qu'on ne trouvait pas anciennement dans toutes les races. Ces chevaux n'étaient pas grands, mais robustes. Outre leur taille on pouvait encore leur reprocher en maint endroit les pieds plats, le garrot très bas, mais cela ne les empêchait pas d'être appréciés, et il venait assez ordinairement sur nos foires des acheteurs genevois et des Français.

» Le garrot était si bas, habituellement chez certains chevaux, que la selle se portait sur l'encolure lorsqu'on était sur une route en descente. Pour remédier à cet inconvénient, on avait inventé de fixer une sangle à la partie postérieure des quartiers de la selle, et cette sangle passant obliquement en arrière du ventre, retenait tant bien que mal la selle sur le dos du cheval.

» Cette sangle, dite « à la hussarde », ne causait pas mal de désagréments. »

Les cloches de minuit.

Nous lisons dans un de nos journaux du 7 janvier 18... :

« Lausanne a failli être, dimanche soir, le théâtre d'une émeute. Beaucoup de braves gens demandaient à la municipalité de faire sonner les cloches, le 31 décembre, à minuit, pour marquer la fin de l'année et le passage à une année nouvelle. Selon leur louable habitude, nos édiles n'ont rien voulu entendre, et la prière de leurs administrés n'a pas même effleuré leurs chastes oreilles. Ils dormaient. Va-t-on parler de cloches à des dormeurs ? O pétitionnaires, que vous étiez donc naïfs !

» Toujours est-il que la municipalité ayant fait la sourde oreille, plus de six cents amateurs de cloches se sont réunis pour carillonner à minuit et donner une aubade à M. le syndic.

» L'honorable magistrat était déjà, paraît-il, coiffé d'un majestueux casque à mèche et se disposait à passer dans les bras de Morphée, lorsque retentit sur la place de la Palud le son des toupins et des grelots dont les manifestants étaient armés. Aussitôt M. le syndic s'empressa d'abaisser son casque à mèche sur ses oreilles afin de ne rien entendre, et la police ayant, comme toujours, fait son devoir, la manifestation n'eut pas d'autres suites.

» Mais on assure que jamais nous ne fûmes plus près d'une occupation de la maison de ville par le peuple et du renversement du pouvoir qui y siège. Il eût suffi d'une chique-naude. A quoi tiennent pourtant les destinées des empires ! »

Récit de Noël.

(Inédit.)

« Faites-moi la charité ! mes bonnes dames, mes bons messieurs ! »

La petite mendiante tendait sa main amaigrie, répétant toujours : « Faites-moi la charité, s'il vous plaît ! »

La nuit était tombée comme un grand manteau noir, sur lequel les reverbères, en s'allumant, piquaient des étoiles. Et l'enfant regardait ces étoiles, qui, de plus en plus éloignées, se réunissaient et formaient de longues traînées lumineuses.

Dégénérée, les pieds transis dans des souliers percés, la tête couverte d'un fragment de châle, elle vaguait, redisant, à chaque occasion et d'une voix cassée, sa plainte monotone.

Mais le vent soufflait dur, âpre, et les piétons, bien emmitouffés dans leurs fourrures, passaient rapides, redoutant de s'arrêter.

« Faites-moi la charité, mes bonnes dames, mes bons messieurs ! »

Il neige, et le vent chasse, ici et là, les flocons serrés, créant ainsi de gros nuages qui masquent les reverbères et font la nuit plus profonde.

L'enfant se réfugie sous une porte. Accroupie, serrant contre elle son mauvais châle, elle écoute la tempête qui mugit.

Plus de passants ! La pauvre pleure, car la vieille femme qui l'a recueillie et l'envoie mendier, frappe d'autant plus fort que la recette est moins fructueuse. En la jetant dans la rue, elle lui a crié : « C'est jour de fête ! Malheur à toi si tu ne rapportes pas de l'argent, feignante ! »

Or, malgré tous ses efforts, la petite mendiante n'a récolté que quelques sous. Puis, au milieu de ses larmes, elle se souvient que ce jour de Noël, on allume des arbres, et l'enfant s'imagine qu'on les brûle. Elle songe à un grand feu, et à la joie de s'y chauffer.

Le vent s'est calmé, et la neige tombe, tombe doucement. Appuyée contre le mur, la fillette s'endort, pelotonnée dans son vieux châle, et cette neige lui fait une couverture bien blanche.

A présent, elle rêve du ciel, dont lui a parlé un jour, dans son lugubre quartier, un monsieur à l'air si bon. Elle rêve que dans une grande cheminée flambe un immense arbre de Noël, et que ses membres glacés reprennent vie. Elle voit de beaux anges, aux ailes blanches, qui chantent. Et la fillette les écoute ravie. Mais une porte grince... Faudrait-il déjà quitter le ciel et son bon feu ?... Oh ! on lui fait mal au pied... on parle à ses côtés, et le froid la saisit.

— Maman, regarde ! un chien !

— Oh ! la pauvre bête doit être gelée ! Non, c'est un enfant ! Eclairciez donc, Louise !

Et la misérable, croyant que l'horrible vieille veut la battre, supplie : « Oh ! ne me frappez pas ! »

— Oui, c'est une mendiante !... la malheureuse ! dormir par un temps pareil, dans la rue. Voyons, Louise, relevez-la : « Viens, mon enfant ! »

— Maman, elle a les mains toutes bleues !

— Ne la faites pas entrer dans une chambre chauffée, cela lui ferait mal ! dit une grosse voix.

— D'où viens-tu, ma chérie ?

La mendiante, à laquelle on n'a jamais parlé si affectueusement, pleure, tandis que de petits minois aux yeux éveillés la regardent curieusement.

— Où sont les parents, mignonne ?

— Je n'en ai plus, madame.

— Elle est orpheline ! Nous la garderons cette nuit et verrons demain ce que nous pouvons faire pour elle.

— Oui, oui, crient les petits minois.

— Louise, préparez un bain !

— Peu chaud pour commencer ! dit encore la grosse voix.

— Oui, monsieur !

Une blonde fillette arrive en courant : « Maman, voilà une chemise, des bas, une robe... »

— Bien, Marguerite, mais nous ne l'habillerons que demain !

La pauvre a bu du lait et est couchée dans un lit bien blanc. Les enfants, à la porte, se poussent pour entrer.

— Comment t'appelles-tu ?

— Sauvageon !

— Ce n'est pas un nom.

— Oui, puisque c'est le mien !

— Tu sais, nous avons eu un arbre de Noël !...

— Est-ce qu'il est tout brûlé ?

— Les bougies ?...

— Non, l'arbre.

Alors les petits rient : « Ce sont les bougies qui brûlent, pas l'arbre ! »

Sauvageon ouvre de grands yeux !

— Oui, on met des bougies sur ses branches et on les allume !

Sauvageon pense que ce n'était pas ainsi dans le ciel, et que ça doit être moins bon chaud.

— Tu sais ! Aujourd'hui est né le petit Jésus !

— Quel petit Jésus ?

— Maman ! maman ! crient les enfants, elle ne sait pas qui est le petit Jésus !

Alors Marguerite dit : « C'est à cause de Lui qu'on t'a mise dans mon lit, et que je vais coucher avec Bertha ! »

— Voyons, garçons, retirez-vous. Nous apprendrons demain à cette mignonne qui est l'enfant Jésus.

— Adieu, maman ! Adieu, Sauvageon !

Bientôt tous reposent. Sauvageon songe à cet enfant Jésus qu'elle ne connaît pas, et qui est si bon qu'il a voulu que Marguerite lui cédât son lit. Puis, sentant un baiser sur son front, elle se réveille à moitié, croyant qu'un des beaux anges du ciel l'a touchée de son aile !

Hermann CHAPPUIS.

Un télégramme.

Le chef d'une maison de commerce de G... avait un employé en voyage. Celui-ci envoie de Lyon une dépêche à son patron pour avoir quelques instructions. Que fait le patron ? Il se rend au bureau du télégraphe et rédige cette dépêche :

Monsieur X, à Lyon, etc.

« Vous êtes une grosse bête. »

L'employé refuse d'envoyer cette dépêche. Réclamation du patron, sommation, procès.

Voici la teneur du jugement rendu par le tribunal de G... sur cette singulière affaire :

« Attendu que le service postal fait parvenir journellement aux destinataires des lettres pleines de sottises.

» Attendu que la télégraphie, qui est un mode plus rapide de la transmission de la pensée, peut être assimilée au service postal.

» Attendu que si dans la télégraphie électrique, les employés ont connaissance des dépêches qu'ils transmettent, c'est une nécessité

qui doit être considérée comme une imperfection du système.

» Attendu qu'on a proposé divers systèmes dans lesquels chaque personne fait passer elle-même sa dépêche.

» Attendu que, par ces motifs, les employés du service télégraphique doivent être considérés comme des machines dépourvues d'intelligence et sans contrôle, par conséquent, sur le contenu des dépêches.

» Attendu enfin que la personne qui a reçu un télégramme injurieux a toujours son recours devant les tribunaux, d'autant plus qu'elle a une preuve matérielle contre la personne qui l'a injuriée.

» Par ces motifs, condamne l'administration du télégraphe de G... à faire passer la dépêche en question et à faire savoir à M. X..., à Lyon, qu'il est une grosse bête aux yeux de son patron.

» La condamne de plus aux dépens. »

Tè raodzai lè rattès

On hommo et sa fenna étiont à maitrè dein la mèma plliace. L'ài étiont gaillà bin; mà coumeint ti cliào que la tsaropiondze tint, l'ètiont adé à romnà quand travaillivont. Conto que l'aviont lè coutè ein long.

On dzo que fotemassivont pè lo courti, dévesàvont dè çosse et dè cein, kà n'ètiont pas dàl sàcro à l'ovradzo et ne sè fasont pas tant dè crouïo sang.

— To paràl, que fasàl l'hommo, se Eve n'avai pas attiutà la serpeint, ni medzi la pomma, vu qu'on lo làl avai dèfeindu, on n'arai pas fauta dè tant travaillà ora, kà on trovèrai pè la campagne tot cein que faut po vivrè.

— Tè crài, que dit la fenna, mà on ne porrai portant pas medzi lè favioulè, lè truffès et lè salardès totè cruès, foudràl adé lè couàirè?

— Càise-tè, tenel'ài où rein. Dévant qu'Adam et Eve aussont désobèl, crài-tou quel'allumàvont pi po fèrè lo café? Aò ouai! Travàvont tot cein que lào faillà lo long dàl bossons et dàl z'adzès; l'ètai tot coumeint l'èdhie ora, que tsacon pào ein avai tant que vao; la terra rapportàvè tota soletta; mà du que sè sont laissi eimbètà pè la serpeint, tot a tsandzi po lè puni: lè tsamps sont restà ein sèmorè, le rionzès ont cru pertot, lo piapào a eimpoésenà lè terrès, la pipi a couvèr lè prà, lè niallè ont levà ein plliace dè blii, la mossa a gravà ai prommès, ài preniaux et ai z'autro fruits dè craitrè, et pertot on ne vayai perein que dai z'urti, et mà fài Adam et Eve que ne poivont pas sè nuri dè màorons et dè bèlössès, ont du esserbà, ècouennà, fochèr à vuagni, po avai dè quiet medzi, et du adon cein et adé restà dinse, reinquè, portant, pè rapport à clia pernetta.

— Lè verè que l'est rudo damadzo, que dit la fenna, kà s'on avai pas fauta dè travaillà, on arai bin meillào temps. Ah! se iavè età à sa plliace, mè sarè bin moquàie dè clia serpeint.

— Arà-tou pu tè teni?

— O què oi, va pi, et pi mè qu'èin è pouàire, mè sarè vito einsauvài, mà dein ti lè cas mè sarè bin rategnàie dè medzi la pomma.

Lo monsu, lào maitrè, liaisàl justamein lo feuilletton d'òu *Nouveliste* dein on petit cabinet que iavai dein lo courti, et mà fài l'avai tot ohu. Adon ye soo dè son quicajon et dit à la fenna:

— Cràidè-vo qu'à la plliace d'Eve vo z'arià fè autrameint?

— Dè bio savai què oi, noutron maitrè.

— Eh bin attiuta, vo dou; su retse, vu fèrè que vo z'aussi bonteimps; se vo le volliai, ne tint qu'à vo: Vo gardèri tsi mè sein vo fèrè travaillà; vo payèri bin; mà ye mettè su voutra grèblia on plliat couvai iò vo z'est dèfeindu dè guegni, sein quiet foudra recoumeinci à travaillà tot lo drài. Cein vo va-tè?

L'hommo et la fenna sè vouaitiront et diront qu'oi, et lo monsu fe coumeint l'avai de. Lo premi dzo alla bin; la fenna vouaitivè bin lo plliat, mà sein pipà lo mot. Lo sècond dzo le dit à s'n'hommo: S'bàyi que làl a que dèzo?... Mà tant qu'à trài fut bon; lo troisièm dzo, ne l'ai pu pas mè teni, le dzemelhivè dèveron cé plliat et le dit: Ne sein tot marè-solets ice, s'on vouaitivè que l'est, nion n'èin sara rein?

— Laisse-mè sein, que dit l'hommo.

— Oh! rein què guegni on petit pou.

Et le laivè avouè lo pàodze lo plliat qu'ètai à botson su l'autro, mà a lavi que le lo solèva: brrrt!... duè petitès rattès qu'ètiont dèso se sauviront, et la fenna épouàiria, fe onna si-clliàie que fe arrevà lo monsu, qu'avai tot vu pè on perte.

— Ah! lè dinse, que lào dit; paraît que vo z'ira trào bin, et pisque vo n'ai pas mi su fèrè qu'Eve, alla repreindrè voutra patta d'èze et voutre n'hommo sa bessà.

Et cliào duès pourrès dzeins tot capos sailliront ein deseint: *Tè raodzai lè rattès!*

Un cadeau de Noël. — Une amitié cordiale règne entre le roi d'Italie et la reine Marguerite, qui s'intéresse beaucoup à la politique. Humbert souvent tourmenté par l'incertitude de son caractère, prend volontiers conseil de sa femme à laquelle il ne fait qu'un reproche, celui de trop aimer les toilettes luxueuses et d'y consacrer des sommes excessives qu'elle est souvent embarrassée de payer.

Un journal racontait que quelques jours avant l'un des derniers Noël, le roi demanda à l'un des secrétaires de la reine quel présent il pourrait bien faire à Sa Majesté. Ce secrétaire eut le courage d'insinuer au roi que la reine avait une quantité de notes de modistes et de couturières impayées. Humbert prit la balle au bond et demanda qu'on lui remit toutes ces factures. Le jour de Noël arrivé, il déposa toutes les notes acquittées sous la serviette de la reine, et ne lui fit aucun autre présent.

En chemin de fer. — Dans un compartiment de troisième classe est installé un religieux, vénérable vieillard, qui lit pieusement son office.

Le signal du départ est donné lorsqu'un employé ouvre brusquement la portière pour y pousser un retardataire, paysan montagnard qui n'a jamais voyagé.

Le campagnard demeure tout d'abord ahuri. ... Il aperçoit le prêtre. « Pardon, mon brav' M'sieu, j'veus d'range pas! »

Le religieux répond par un signe de tête négatif.

Le nouveau voyageur s'assied lentement.

Tout à coup, il sent la douce chaleur de la bouillotte sur laquelle sont appuyés ses pieds *déliçats*. Il regarde avec stupéfaction... et, après quelques instants d'extase: « Oh! M'sieu l'curé! què brav' chauffrette vous avez là! J'peux t'y laisser mes pieds d'sus? » Le prêtre sourit, en faisant un signe affirmatif.

Arrivé à sa station, le religieux descend, saluant avec bonté son naïf compagnon.

Celui-ci, sans penser à répondre, le regarde s'éloigner d'un air béat... et tout chose. Puis, lorsqu'il le voit sur le point de disparaître, il le rappelle vivement: « M'sieu l'curé, M'sieu l'curé! vot' chauffrette qu'vous oubliez! »

Le religieux, sans s'arrêter, lui répond: « Mon ami, je vous en fais cadeau. »

Le campagnard se confond en remerciements, encore que le prêtre est déjà loin.

Quand notre bon paysan se trouve arrivé à destination, il descend à son tour et n'a garde bien entendu d'oublier le présent qu'il croit lui avoir été fait.

Il charge la bouillotte sur son épaule, et se

presse pour gagner la sortie, lorsqu'un employé l'arrête...

« Eh! l'homme! où allez-vous comme ça? » Le paysan avec bonhomie: « Màs, j'vas chez ma fille, la Jeannette, qui. »

— Oui, mais cette bouillotte?

— C'te chauffrette? vos avez bin entendu, qu' M'sieu l'curé m'a crié qu'y m'en f'sais cadeau.

Bruyante hilarité de la part des voyageurs.

L'employé a toutes les peines du monde pour faire rendre à la Compagnie ce qui lui appartient.

Quant à notre brave homme, sans trop se rendre compte de la raison pour laquelle il se trouve dépouillé de son prétendu cadeau, il s'en va tout déconfit. (Le Palmier.)

Facteurs cyclistes. — En Allemagne, classique pays des diligences, à Berlin même, la distribution des lettres se fait aujourd'hui uniquement par des facteurs cyclistes. Résultat immédiat: il y a dans Berlin vingt-sept distributions par jour. Voilà qui va laisser rêveurs les pauvres Parisiens attendant en vain leur courrier. Dans Berlin, une lettre mise à la poste traverse la ville et est distribuée entre trois quarts d'heure et une heure après. C'est moins de temps que n'en met à Paris un télégramme pour faire 800 mètres. (La Nature.)

Poignées de mains. — Voici une énumération des différentes poignées de mains, utilisées dans le monde civilisé: Il y a la *pompe*, mouvement prolongé de haut en bas et de bas en haut; la *queue du petit chien*, frémissement de gauche à droite et de droite à gauche; la *jumelle*, qui empoigne les deux mains; la *cadavérique*, très en faveur auprès des prudes, qui consiste à tendre la main roide et à la laisser prendre sans la moindre pression; la *tentacule*, qui provoque et attend; la *sensitive*, qui frémît au contact; la *passionnée*, qui dépasse les bornes de la politesse; les *tenailles*, serrement de mains à vous rompre les os; il y a encore la *balancoire*, qu'il n'est pas besoin de définir et qui est accompagnée de cette phrase: « Adieu, cher ami de Morges! »

Un paysan, beau parleur, a été nommé, il y a quelque temps, syndic d'un village du canton de Vaud.

— « Je suis heureux, dit-il à ses administrés, qu'on ait mis mes cheveux blancs à votre tête! »

Cartes de Noël. — M. A. Herzog vient de dessiner pour M. Tarin, libraire, à Lausanne, une série de huit grandes cartes de Noël, avec vues de Lausanne et des bords du Léman. Ces cartes de félicitations sont tout à fait artistiques, et elles sont si bien rendues qu'on croirait avoir sous les yeux le crayon original. Lausanne, vue de Montbenon ou du Petit-Château, la Cathédrale, St-François, le Tribunal fédéral, Ouchy, la Dent d'Oche, la Dent du Midi, des barques, tels sont les sujets qu'a choisis M. Herzog et qu'il a traités avec beaucoup de grâce et de finesse. Ce sera, en ce genre, le succès du Nouvel-An. Le prix de la série de 4 vues est de 1 fr. Une carte 30 cent. — En vente chez M. Tarin, à la papeterie L. Monnet, et chez tous les libraires et papetiers.

Papeterie L. Monnet, 3, rue Pépinet, Lausanne. Joli choix d'articles divers pour étrennes: boîtes de papier et enveloppes fantaisie. Livres d'images et jeux pour enfants. Albums pour timbres-poste. Portefeuilles, buvards, albums pour photographies et poésies. *Cartes de félicitations.* **Cartes de visite** livrées promptement. — Calendriers de tous genres, éphémérides religieux, historiques et comiques.

Thés de Chine et de Ceylan.

L. MONNET.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Horward.